

LA VOCATION LAÏQUE

Samuel PATY a été égorgé puis décapité dans son propre pays, au nom d'une susceptibilité religieuse d'un autre âge.

Jacques VARIENGIEN, psychologue, qui est intervenu de nombreuses années sur le site du CNPE de St Alban, propose des clés de lecture.

Cette interview a été publiée par la CGT.

Que dire de cet acte barbare ?

J.V : « D'abord que ce n'est pas de la barbarie. Il y a une logique très précise derrière cet acte, pour ceux qui se qualifient de « fous de dieu ». Elle découle d'une priorité dans l'ordre du sacré. Pour l'assassin, la vie est moins sacrée que sa croyance : c'est la définition du fanatisme. L'atteinte à une représentation quelconque de sa croyance, même par une parole, une pensée, est pour lui l'équivalent d'un acte physique méritant châtement. Or la laïcité inverse l'ordre du sacré. C'est parce qu'ils nous tiennent pour des barbares, « des chiens de l'enfer », que des fanatiques islamistes peuvent nous égorger sans aucun sentiment de culpabilité, avec le sentiment du devoir accompli. De leur point de vue, c'est un acte rituel purificateur et civilisateur. »

C'est sinistre. Ça ressemble à l'Inquisition mais sans clergé.

J.V : « Oui. En France, il a fallu des siècles pour se dégager de cette logique du dogme religieux, du plus fort, du plus fou, des clans, des plus nombreux. Les tenants du pouvoir n'ont pas lâché prise sur ce point sans résister. Dans les faits, la laïcité est un principe qui fait violence à ceux qui ne veulent pas renoncer à leurs privilèges historiques. En 1789, le clergé et la noblesse représentaient 2% de la population et possédaient 80% des richesses, en plus du pouvoir juridique. »

Dans ces circonstances, « il est urgent de rester unis. »

J.V : « Restons unis », est selon moi une nouvelle formulation du « pas d'amalgame ». Je ne me sens pas concerné par cette injonction. En tant que laïque, donc universaliste, je suis uni par le respect de la vie à chaque être humain, à défaut de respecter ses idées ou croyances. Je ne réduis pas un être humain à sa fratrie, sa famille, sa couleur, sa religion ou à l'histoire de ses ancêtres. Ceux qui militent pour de nouvelles divisions identitaires doivent préciser ce qu'ils entendent par cet appel à « rester unis », car elles mettent en accusation l'universalisme laïque. Quand l'appel à l'unité signifie « taisons-nous, ne blessons pas », la laïcité est vidée de sa substance. La liberté de conscience ne prend sens qu'avec la liberté de parole. C'est pourquoi cet appel à rester unis est selon moi une injonction paradoxale »

Que dire, alors ?

J.V : « Surtout ne pas se taire, dans le respect des personnes » car nous ne confondons pas l'assassin avec ses coreligionnaires ; nous, la République laïque. Soyons clairs, c'est la gloire du peuple français - non reconnue par ses élites politiques pas plus que les syndicats - de ne pas se venger alors qu'il subit un nombre incroyable d'horreurs. Lors des derniers attentats en Allemagne, des journalistes ont espéré que les allemands prendraient exemple sur le comportement des français, après ce qui s'est passé à Nice, et ne se vengeraient pas ! En France pourtant, la suspicion continue de peser sur ce petit peuple français. C'est une injustice qui alimente une colère que je juge légitime. Moi je suis admiratif de ce grand peuple pacifique. Pourvu que ça dure »

Devons-nous à la laïcité cette absence de représailles ?

J.V : « Pas spécifiquement, c'est vrai ailleurs. La loi des hommes, en France, pense la punition mais s'interdit la vengeance ; à l'opposé la loi divine disait la miséricorde mais ne s'interdisait pas la vengeance. La Liberté et l'Égalité ont eu pour conséquence qu'un individu - dont la vie est devenue sacrée – est reconnu comme étant le seul responsable de ses actes. Les français l'ont très bien intégré, mais pour les personnes qui revendiquent l'appartenance à une culture communautariste, la responsabilité est collective. »

Il y aurait donc du sacré en laïcité, du sacré non religieux : la vie.

J.V : « Oui, la vie et l'intégrité physique du corps, sont sacrées. Sauf en cas de légitime défense. La laïcité est le fruit de la lutte contre les violences religieuses, féodales, mais aussi claniques, faites aux individus et à la science. La laïcité redéfinit le sujet moderne : il devient libre par nature, c'est-à-dire qu'il n'a plus de dette vis-à-vis d'un créateur, d'une part (sauf pour celui qui le veut à titre individuel et privé), et d'autre part, tout doit concourir à ce qu'il reste libre ou le redevienne. La Fraternité laïque, clé de voûte de la laïcité, c'est la responsabilité vis-à-vis du plus faible, qui doit lui aussi rester libre. Il n'y a ici aucune filiation avec la fraternité chrétienne. Cependant, nombre de croyants, notamment au sein des Églises chrétiennes s'apercevront que la liberté de ne pas croire est la condition d'une foi authentique. De grands croyants ont milité en faveur des droits de l'homme et de la laïcité, dont quelques prêtres députés. La laïcité n'est pas le combat des athées. »

Quelles libertés reste-t-il pour les religions ?

J.V : « La liberté du culte est garantie dans la mesure où il respecte l'ordre public, c'est-à-dire les droits individuels de l'être humain. Mais les religions ont perdu, entre autres, la liberté de leur pratique dans l'espace public, pour celles qui détenaient ce pouvoir. Le territoire du roi et du clergé est devenu espace commun. La confusion est entretenue ici : ceux qui avaient l'habitude de contrôler les comportements dans leur territoire, de droit divin, prétendent être discriminés s'ils en sont empêchés. Si nous cédon sur cette distinction entre la liberté de culte, dans des lieux prévus à cet effet, et le caractère conditionnel des pratiques religieuses dans l'espace public, nous retournons au moyen-âge. L'espace public est désormais neutralisé par l'État, ce n'est plus un territoire à prendre par les plus forts ou par une majorité. Je dois me gêner dans l'espace public pour ne pas gêner les autres. Ma liberté se heurte à celle des autres, ce qui n'est pas la définition des anglo-saxons qui tiennent la liberté pour la liberté d'entreprendre. Chez nous, comme nous sommes des individus « individuels », et non plus des représentants d'une communauté quelconque, je ne suis jamais minoritaire ni majoritaire dans l'espace public, je suis un citoyen lambda, à la fois le plus petit élément du groupe (le simple membre sans distinction, Laos) et le représentant de tous (Laïkos, unité indivisible de tous). C'est ça l'universalisme laïque. »

D'autres limitations ?

J.V : « En voici une fondamentale. En assurant et en garantissant la liberté de conscience, la laïcité place à égalité toutes les croyances, qu'elles soient ancestrales, majoritaires ou individuelles et récentes. Pas de privilèges liés à une croyance quelle qu'elle soit ! C'est un déclassement d'une grande violence. Charlie l'a payé cher de le rappeler à travers ses caricatures. Le « péché originel » de la Révolution qu'a payé de sa vie Samuel PATY est là. Ce déclassement a toujours été difficile à assumer. Aujourd'hui encore, on le voit au travers de l'appel au respect des religions ; par exemple l'Europe (et Emmanuel MACRON, et l'observatoire de la laïcité, et... et les syndicats !) s'emploie à réintroduire une différence entre les croyances. C'est pour cette raison qu'ils réduisent hypocritement la laïcité à la liberté de conscience, d'expression, et à la séparation des pouvoirs. Mais normalement, dans un pays laïque, c'est le réel, la science et/ou le plus probable qui doivent faire référence quand on organise la société... et les entreprises ! Et les syndicats ! »

Mais personne n'est contraint d'abandonner ses croyances pour autant ?

J.V : « Non bien sûr ! Mais elles ne font plus référence dans les champs politique et juridique (qui sont différents du débat d'idées), et elles ne définissent plus le Sujet par leur Droit. La justice se met un bandeau sur les yeux pour entendre l'histoire du sujet, au-delà de ses apparences. Cela est douloureux pour ceux qui pensent qu'ils sont, en toutes circonstances, définis prioritairement, voire uniquement, par leur identité religieuse. »

C'est plus facile pour les athées semble-t-il ?

J.V : « Oui si on réduit la laïcité comme on le fait. Non si on la déplie courageusement. Avec l'Égalité (qui n'est pas l'égalitarisme), elle abolit tous les privilèges, mais nous consacrons notre temps à obtenir des passe-droits ; la démocratie représentative actuelle est de fait une aristocratie électorale, c'est-à-dire une épistémocratie. L'explosion des inégalités est tout sauf laïque, la pollution pour s'enrichir est tout sauf laïque.

Pour être Libre, il faut être instruit et avoir développé un esprit critique - être un citoyen philosophe -. Il faut un travail pour ne pas être sous la coupe de quelqu'un. Il faut un esprit critique pour ne pas être prisonnier de ses préjugés, préconceptions et croyances. L'instruction, c'est un important travail identitaire pour dégager l'individu, libre par nature, de toutes ses assignations. On voit que l'instruction c'est le but et le moyen, d'où la bataille scolaire... qu'on ne voulait pas rallumer. C'est loupé !

La Fraternité (qui n'est pas la solidarité) veut dire qu'il ne faut laisser personne sur le chemin, s'il n'est pas libre, quitte à partager. Aïe !

C'est pour tout ça que la République est laïque et sociale, laïque donc sociale (ce qui ne veut pas dire socialiste). On voit qu'on est loin du compte. Nous ne sommes pas une société laïque, dans les faits, seulement une société à vocation laïque. Pour sa défense : elle a subi beaucoup d'attaques, provenant de tous les milieux ! »

« La liberté est une épreuve. Elle a un coût mais elle n'a pas de prix. »